

# ETES NAVIGRALS NOUVELLE MAISON DU PEUPLE DE

BRUXELLES



DI MANGE 2 ET  
LUNDI 3 AVRIL  
TOURS DE  
DAQUES

CORTEGE • INAUGURAL  
MEETING • MONSTRE  
FESTIVAL  
SOLENNITES • MUSICALES  
CONFERENCE • INTERNATIONALE  
REPRESENTATION • DRAMATIQUE  
CANTATE • (1000 • EXECUTANTS)  
ILLUMINATION • DEBATE • AUX FLAMBEAUX  
BALS • FET • DANSE • ETC ETC

van Diebroeck

## Les conquêtes ouvrières

*Affiche annonçant l'ouverture de la nouvelle Maison du Peuple de Bruxelles, réalisée par Jules P. van Biesbroeck (1873-1965).*

© C.R.C.H., Louvain.

Répartition par province du **taux de syndicalisation**: 1965.  
D'après G. Spitaels.

Het **percentage vakbondsleden** bij de werknemers, per provincie. 1965.  
Naar G. Spitaels.

Cette illustration vous est offerte par les firmes dont les produits portent le timbre **Artis-Historia**.  
Reproduction et vente interdites.

S.V. **Artis-Historia**, S.C.  
Rue Général Gratry, 19  
1040 Bruxelles

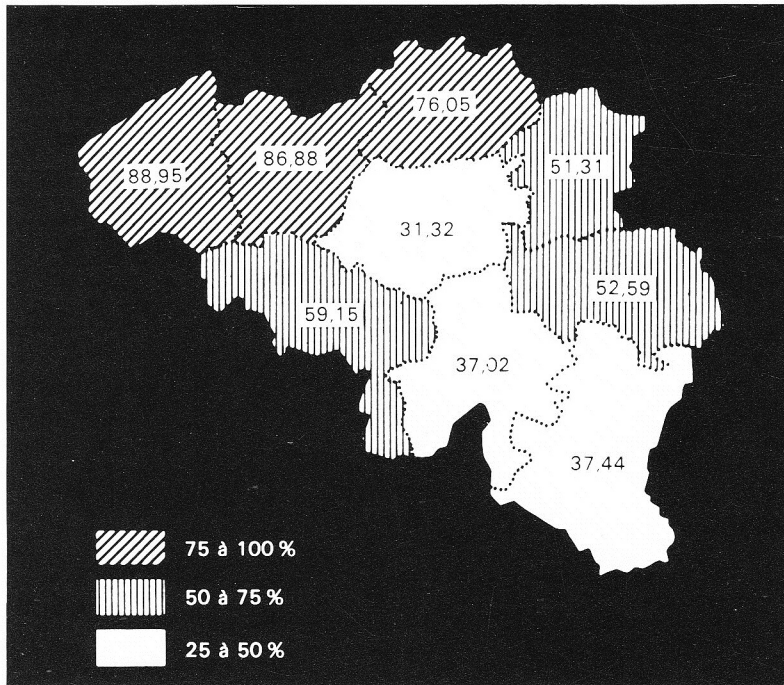
offset lichtert

## Strijd en overwinning van de arbeiders

161

*Affiche voor de opening van het nieuwe Volkshuis te Brussel, van de hand van Jules P. van Biesbroeck (1873-1965).*

© C.R.C.H., Louvain.

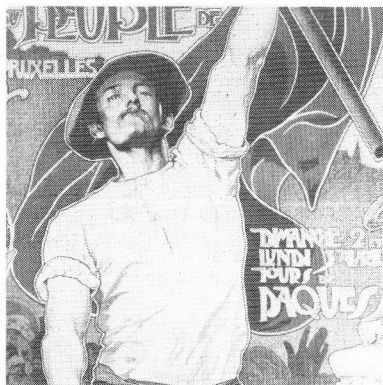


Deze illustratie wordt u aangeboden door de firma's wier produkten het **Artis-Historia** zegel dragen.  
Nadruk en verkoop verboden.

S.V. **Artis-Historia**, S.C.  
Generaal Gratrystraat, 19  
1040 Brussel

## Les conquêtes ouvrières

161



*Cette affiche annonçant l'ouverture de la nouvelle Maison du Peuple de Bruxelles est l'œuvre de Jules P. van Biesbroeck, peintre et sculpteur, né en Italie en 1873 et mort à Bruxelles en 1965.*

*Le terme « Maison du Peuple » désignait à la fois le bâtiment (café, restaurant...) servant de lieu de réunion pour les masses ouvrières et l'ensemble de la société coopérative de la ville ou de la région.*

*La première Maison du Peuple de Bruxelles date de 1886; elle était située rue de Bavière. C'est l'architecte Horta qui réalisa les plans du nouveau bâtiment dont le coût s'éleva à 1.200.000 F. La nouvelle Maison du Peuple mettait à la disposition de ses membres un café, un restaurant, une bibliothèque et une salle de lecture, un dispensaire et une salle de fêtes.*

*En 1912, la société coopérative ouvrière de Bruxelles comprenait 3 boulangeries coopératives, 6 boulangeries, 6 maisons du peuple, 36 succursales et divers magasins.*

### Naissance de l'organisation ouvrière: coopératives et syndicats

Longtemps le problème ouvrier fut négligé et l'on n'en prit conscience que très tard. Certes, il existait quelques organismes de secours privés ou publics, mais c'étaient surtout des organisations caritatives qui n'apportaient aucune solution d'ensemble. Ce n'est qu'à la fin du siècle, grâce à l'appui du P.O.B. et à l'essor du mouvement coopératif, qu'une organisation syndicale plus solide parviendra peu à peu à s'implanter.

La première partie du 19<sup>e</sup> siècle est agitée par de nombreuses grèves et révoltes, seuls moyens de pression de la classe ouvrière. Quelques tentatives de syndicats voient le jour à cette époque mais ils se heurtent à l'opposition patronale; mal organisés, ils ne peuvent entraîner la formation d'une véritable organisation ouvrière.

A partir de 1880, se développe un mouvement coopératif qui va jouer un rôle important dans le financement de l'organisation socialiste. Les boulangeries coopératives qui fournissent du pain à un prix modéré deviennent les points de ralliement de la classe ouvrière et vont être à la base de plusieurs activités politiques et sociales: maisons du peuple, journaux, propagande... Ce système coopératif va s'étendre à d'autres secteurs commerciaux et organiser des services d'assurances (Boerenbond, Prévoyance sociale en 1907), des sociétés de secours mutuels, des coopératives agricoles.

Par ailleurs, le mouvement ouvrier se politise peu à peu, la perspective d'une réforme électorale en 1883 relance l'effort d'organisation. Des ligues ouvrières se forment et lorsque l'année suivante une nouvelle crise frappe les ouvriers, les ligues s'entraident et fondent en 1885 le Parti Ouvrier Belge dont la création

donnera une nouvelle impulsion au mouvement syndical.

En 1898, le P.O.B. crée la Commission Syndicale dans le but de multiplier les syndicats de base qui, jusque là, s'implantaient superficiellement, et de les grouper en fédérations. Une autre évolution importante sera la formation des syndicats à bases multiples qui, outre la caisse de résistance (allocation en cas de grève) comportent des caisses de chômage, de pension, d'invalidité. Ils touchent ainsi plus de monde et accroissent leurs revenus grâce à une cotisation plus élevée. On assiste aussi à une tendance à la centralisation syndicale par secteur industriel.

Parallèlement au syndicalisme socialiste se développe, timidement jusqu'en 1905, un syndicalisme chrétien. Contrairement au principe socialiste de la lutte des classes, celui-ci prône la défense de la religion, de la famille et de la propriété. Il tente de réconcilier patrons et ouvriers. En 1914, la structure des syndicats, bien que le nombre d'affiliés n'atteigne pas 20% de la population ouvrière dans l'industrie, est relativement solide (secrétariat permanent, personnel). Mais surtout, petit à petit, les patrons commencent à négocier des conventions collectives.

*B. Nizet et S. Péters*

## Les conquêtes ouvrières

161

### La législation sociale

Le Parlement a très longtemps ignoré la question ouvrière, restant fidèle au principe du libéralisme économique: « laisser faire, laisser passer ». Mais les pressions ouvrières sont de plus en plus violentes (grèves sanglantes en 1886). Le gouvernement prend conscience de l'ampleur du problème et amorce une législation sociale. Action favorisée par l'arrivée de plusieurs élus socialistes au Parlement en 1894.

Avant 1886, quelques mesures sont prises plutôt dans un souci de justice que de véritable réforme sociale.

- Un décret de 1859 assure une représentation égale entre ouvriers et patrons dans les Conseils de Prud'hommes.

- Le délit de coalition est aboli en 1866. La grève est permise mais on crée le délit d'atteinte à la liberté du travail (abrogé en 1921). Les grévistes n'ont pas le droit d'empêcher ceux qui le désirent de travailler.

- Enfin, l'article 1781 du Code Civil et le caractère obligatoire du livret ouvrier sont supprimés en 1883.

La législation sociale proprement dite ne débute en Belgique que suite aux tragiques émeutes qui éclatèrent dans la région de Liège en 1886, et encore restera-t-elle assez faible jusqu'en 1914.

- 1896: instauration d'un règlement d'atelier qui informe l'ouvrier de ses droits.

- 1897: interdiction de payer le salaire en nature dans un café (truck-system).

- En 1900 une loi concernant le contrat de travail fait apparaître la notion de personne. Désormais l'ouvrier n'est plus assimilé à une chose.

- La loi sur les accidents de travail en 1903 n'oblige plus l'ouvrier à prouver que l'accident est dû à la faute du patron.

- Le problème du travail des femmes et des enfants n'est réglementé qu'en 1889 et en 1914, avec l'interdiction d'employer des garçons et des filles de moins de 12 et 14 ans et de les faire travailler plus de 12 h par jour. En 1892, les femmes de moins de 21 ans ne peuvent plus travailler dans les mines.

En 1914, une loi interdit le travail des enfants de moins de 14 ans. Cette mesure ira de pair avec l'établissement de l'enseignement obligatoire après la guerre.

A côté de ces réformes sociales, les revendications politiques sont toujours présentes. Le P.O.B. ne cessera de lutter pour obtenir le suffrage universel qui lui sera partiellement accordé en 1893 avec le système du vote plural. Tandis que le suffrage universel pur et simple ne sera instauré qu'en 1918 pour les hommes et 1948 pour les femmes.

*B. Nizet et S. Péters*



**Maison du Peuple de Jolimont (Haie-Saint-Paul).**

*Elle date de 1855. C'est la première de Wallonie.*

*Photo d'archives.*

### A lire:

**La Wallonie. Le pays et les hommes**, 1<sup>re</sup> série, sous la direction de H. Hasquin, t. 2, Bruxelles, 1976.

A. d'Haenens, **150 ans de vie quotidienne en Wallonie. Clés pour une pratique historique active**, Namur, Cacef, 1980, fiches 3, 4, 5, 7, 24, 25, 26.

### A visiter:

une Maison du Peuple, celle de Gand (Vooruit) ou de Wanfercée-Baulet, par exemple.